

**AVIS D'OUVERTURE  
DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL  
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL  
PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE 2020**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée organise l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe pour les spécialités suivantes :

- « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers » ;
- « Espaces naturels, espaces verts » ;
- « Restauration » ;
- « Environnement, hygiène » ;
- « Conduite de véhicules » (La spécialité « Conduite de véhicules » est organisée par le Centre de Gestion de la Vendée pour le compte des Centres de Gestion de la Vendée, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne, du Maine et Loire et de la Sarthe).

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

L'examen professionnel est ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade.

**IMPORTANT :** Les candidats peuvent être admis à subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'avancement de grade :  
**SOIT** avoir atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et compter au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade au 31 décembre 2021.

**DATE ET LIEUX DE L'EPREUVE ECRITE :** ❖ 16 janvier 2020

-à la Salle du Moulin Rouge - Route du Chatelier - 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

-au Centre de Gestion de la Vendée (65 rue Kepler - 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX) pour les candidats reconnus travailleurs handicapés et bénéficiant d'un aménagement d'épreuve.

**RESULTAT DE L'EPREUVE ECRITE :** mars 2020

**DATE ET LIEUX DES EPREUVES PRATIQUES :**

❖ Les dates et les lieux seront fixés ultérieurement et seront indiqués au fur et à mesure de leur programmation sur le site internet du Centre de Gestion.

**RESULTAT DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL :** juillet 2020

**PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

❖ du 10 septembre 2019 au 02 octobre 2019 (\*)

## MODALITES D'INSCRIPTION :

Les dossiers de candidature pourront être téléchargés **du 10 septembre au 02 octobre 2019** en effectuant une préinscription directement sur le site internet du Centre de Gestion : [www.maisondescommunes85.fr](http://www.maisondescommunes85.fr) ou dans les locaux du Centre de Gestion de la Vendée par le biais d'une préinscription sur la borne Internet prévue à cet effet.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par internet, une demande par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) pourra être effectuée : adresser une demande écrite individuelle comportant les nom et adresse du demandeur, numéro de téléphone, adresse e-mail, spécialité et option choisies au Centre de Gestion de la Vendée - 65 rue Kepler, CS 60239, 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX. Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé. Un dossier de préinscription sera alors envoyé.

**Ces préinscriptions ne seront considérées comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion de la Vendée, du dossier imprimé à l'issue de la préinscription. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.**

## DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE au CDG85 :

❖ **10 octobre 2019** (\*) ou jusqu'à 17 H 30 en cas de dépôt sur place

Tous les dossiers postés ou déposés après le 10 octobre 2019, insuffisamment affranchis, faxés ou transmis par messagerie électronique, photocopiés ou recopiés seront refusés. Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause (perte, retard ...) entraînera un refus d'admission à concourir.

(\*) (le cachet de la poste faisant foi)

### Aucune demande de dossier ne sera acceptée par téléphone.

Centre de Gestion de la Vendée  
65 rue Kepler  
CS60239  
85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
[www.maisondescommunes85.fr](http://www.maisondescommunes85.fr)

⇒ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H 30

## INTITULE DES EPREUVES :

L'examen comporte deux épreuves :

- **une épreuve écrite** à caractère professionnel portant **sur la spécialité choisie** par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat (**durée : 1h30** – coefficient 2).
- **une épreuve pratique dans l'option choisie** par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une **mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et instruments que l'exercice de cette option** implique de façon courante. Cette épreuve est complétée de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option : elle ne peut être **inférieure à une heure, ni excéder quatre heures (coefficient 3)**.

## LISTE DES SPECIALITES ET ORGANISATEURS EN PAYS DE LA LOIRE :

Spécialités	Liste des options dans chaque spécialité	Organisateurs en Pays de la Loire
<b>Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers</b>	Plâtrier; Peintre, poseur de revêtements muraux; Vitrier, miroitier; Poseur de revêtements de sols, carreleur; Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier-canalisateur); Installation, entretien et maintenance " froid et climatisation "; Menuisier ; Ebéniste; Charpentier; Menuisier en aluminium et produits de synthèse; Maçon, ouvrier du béton; Couvreur-zingueur ; Monteur en structures métalliques; Ouvrier de l'étanchéité et isolation ; Ouvrier en VRD; Paveur; Agent d'exploitation de la voirie publique; Ouvrier d'entretien des équipements sportifs; Maintenance des bâtiments (agent polyvalent); Dessinateur; Mécanicien tourneur-fraiseur; Métallier, soudeur ; Serrurier, ferronnier.	<b>ORGANISATEURS : CDG 72, 44, 49, 53, 85</b>  <b>Où s'inscrire :</b>  - pour les agents d'une collectivité de la Sarthe s'inscrire auprès du CDG 72 : <a href="http://www.cdg72.fr">www.cdg72.fr</a>  - pour les agents d'une collectivité de Loire-Atlantique s'inscrire auprès du CDG 44 : <a href="http://www.cdg44.fr">www.cdg44.fr</a>
<b>Espaces naturels, espaces verts</b>	Productions de plantes pépinières et plantes à massif floriculture ; Bûcheron élagueur ; Soins apportés aux animaux ; Employé polyvalent des espaces verts et naturels.	- pour les agents d'une collectivité du Maine et Loire s'inscrire auprès du CDG 49 : <a href="http://www.cdg49.fr">www.cdg49.fr</a>  - pour les agents d'une collectivité de Mayenne s'inscrire auprès du CDG 53 : <a href="http://www.cdg53.fr">www.cdg53.fr</a>  - pour les agents d'une collectivité de Vendée s'inscrire auprès du CDG 85 : <a href="http://www.cdg85.fr">www.cdg85.fr</a>
<b>Restauration</b>	Cuisinier ; Pâtissier ; Boucher, charcutier ; Opérateur transformateur de viandes ; Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire).	- pour les agents d'une collectivité de Vendée s'inscrire auprès du CDG 85 : <a href="http://www.cdg85.fr">www.cdg85.fr</a>
<b>Environnement, hygiène</b>	Propreté urbaine, collecte des déchets ; Qualité de l'eau ; Maintenances des installations médico-technique ; Entretien des piscines ; Entretien des patinoires ; Hygiène et entretien des locaux et espaces publics ; Maintenance des équipements agroalimentaires ; Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration ; Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur) ; Agent d'assainissement ; Opérateur d'entretien des articles textiles	
<b>Artisanat d'art</b>	Relieur, doreur ; Tapissier d'ameublement, garnisseur ; Couturier, tailleur ; Tailleur de pierre ; Cordonnier, sellier	<b>Organisateur unique pour les agents des collectivités des Pays de la Loire : CDG 72</b> <b>S'inscrire auprès du CDG 72 : <a href="http://www.cdg72.fr">www.cdg72.fr</a></b>
<b>Mécanique, électromécanique</b>	Installation et maintenance des équipements électriques (électricien); Mécanicien hydraulique ; Electrotechnicien, électromécanicien ; Electronicien (maintenance de matériel électronique) ;	<b>Organisateur unique pour les agents des collectivités des Pays de la Loire : CDG 53</b> <b>S'inscrire auprès du CDG 53 : <a href="http://www.cdg53.fr">www.cdg53.fr</a></b>
<b>Logistique et sécurité</b>	Magasinier ; Monteur, levageur, cariste ; Maintenance bureautique ; Surveillance, télésurveillance, gardiennage.	<b>Organisateur unique pour les agents des collectivités des Pays de la Loire : CDG 49</b> <b>S'inscrire auprès du CDG 49 : <a href="http://www.cdg49.fr">www.cdg49.fr</a></b>
<b>Conduite de véhicules</b>	Conduite de véhicules poids lourds ; Conduite de véhicules de transports en commun ; Conduite d'engins de travaux publics ; Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) ; Mécanicien des véhicules à moteur Diesel ; Mécanicien des véhicules à moteur à essence ; Mécanicien des véhicules à moteur GPL ou à moteur hybride ; Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre).	<b>Organisateur unique pour les agents des collectivités des Pays de la Loire : CDG 85</b> <b>S'inscrire auprès du CDG 85 : <a href="http://www.cdg85.fr">www.cdg85.fr</a></b>
<b>Communication, spectacle</b>	Assistant maquettiste ; Conducteur de machines d'impression ; Monteur de film offset ; Compositeur-typographe ; Opérateur PAO ; Relieur-brocheur ; Agent polyvalent du spectacle ; Assistant son ; Eclairagiste ; Projectionniste ; Photographe.	<b>Organisateur unique pour les agents des collectivités des Pays de la Loire : CDG 44</b> <b>S'inscrire auprès du CDG 44 : <a href="http://www.cdg44.fr">www.cdg44.fr</a></b>